



# Communiqué de presse

Embargo: 24.8.2018, 9h15

---

## 3 Travail et rémunération

N° 2018-0252-F

Coûts de la main-d'œuvre 2016

### **Le coût du travail varie en 2016 selon les branches économiques et la taille des entreprises**

Neuchâtel, 24 août 2018 (OFS) – **Les coûts moyens de la main-d'œuvre en Suisse se sont élevés en 2016 à 60.05 francs par heure travaillée pour l'ensemble des secteurs secondaire et tertiaire. Les coûts diffèrent non seulement d'une branche économique à l'autre mais également souvent en fonction de la taille des entreprises, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

Englobant l'ensemble des dépenses qui incombent à l'entreprise pour l'emploi du personnel salarié, les coûts de la main-d'œuvre représentent une part importante des coûts de production des biens et des services. Constitués des salaires et traitements bruts (79,9% des coûts totaux), des cotisations sociales à la charge de l'employeur (16,9%) et d'autres frais liés notamment à la formation professionnelle et au recrutement (3,2%), ils s'élevaient en 2016 à 60.05 francs par heure travaillée pour l'ensemble des entreprises des secteurs secondaire et tertiaire.

#### **Forte variation selon les branches économiques**

C'est dans le secteur tertiaire que les branches affichaient en 2016 le coût du travail le plus élevé: il s'agit des activités financières et d'assurance avec un coût horaire moyen de 92.10 francs, de la branche information et communication (77.95 francs) et des activités spécialisées, scientifiques et techniques (73.50 francs). C'est également dans le secteur des services que figurent les branches économiques avec les coûts horaires les plus bas, à savoir : les activités de services administratifs et de soutien (45.00 francs) et celle de l'hébergement et restauration qui, avec un coût horaire moyen de 36.70 francs, clôt ce classement. Les écarts sont plus réduits entre les branches du secteur secondaire, où le coût horaire variait en 2016 entre 51.70 francs dans la construction et 72.35 francs dans la branche production et distribution d'énergie.

Si le niveau des coûts de la main-d'œuvre est déterminé en premier lieu par celui des salaires versés, il résulte également des cotisations sociales à la charge des employeurs. Leur part dans le coût

horaire moyen du travail variait en 2016 entre 14,5% dans la branche hébergement et restauration et 19,0% dans l'enseignement.

### **Coûts plus élevés dans les moyennes et grandes entreprises**

Le coût du travail varie également en fonction de la taille de l'entreprise. Ainsi en 2016, si l'on considère le total des secteurs secondaire et tertiaire, le coût horaire moyen supporté par les entreprises de 50 salariés ou plus était 25,8% plus élevé que celui enregistré dans les petites entreprises comptant moins de 10 salariés (63.35 francs, respectivement 50.35 francs). Cette différence notable est due essentiellement à l'écart du niveau de rémunération. En effet, les salaires et traitements versés par les entreprises comptant 50 salariés ou plus étaient en moyenne 22,8% plus élevés que ceux perçus par les employés des petites entreprises.

Cette situation n'est toutefois pas identique dans toutes les branches économiques et n'est pas liée au niveau du coût du travail qu'elles affichent: des coûts horaires moyens peu influencés par la taille des entreprises ont été observés, par exemple, dans les activités financières et d'assurance où le coût du travail était 4,6% plus élevé pour les grandes entreprises et dans les activités de services administratifs et de soutien, où le coût du travail était 2,4% plus élevé pour les entreprises employant moins de 10 personnes que pour celles de 50 employés ou plus.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE  
Service des médias

.....

#### **Renseignements:**

Didier Froidevaux, OFS, Section Salaires et conditions de travail, tél.: +41 58 463 67 56,  
e-mail: [didier.froidevaux@bfs.admin.ch](mailto:didier.froidevaux@bfs.admin.ch)  
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

.....

#### **Offre en ligne:**

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2018-0252](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2018-0252)  
La statistique compte pour vous. [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)  
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

.....

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

## Statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre

Des estimations du coût du travail en Suisse, élaborées essentiellement sur la base des données de l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS), ont été publiées par l'Office fédéral de la statistique (OFS) la première fois en 2006 (années de référence 2000, 2002 et 2004) et ensuite tous les deux ans (années de référence 2006, 2008 et 2010).

La statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre 2012 a été révisée et répond depuis aux exigences des règlements européens (règlement (CE) n° 530/1999 du Conseil et règlements (CE) n° 1726/1999 et n° 1737/2005 de la Commission), conformément à l'accord bilatéral entre la Confédération suisse et l'UE relatif à la coopération dans le domaine statistique entré en vigueur le 1er janvier 2007. Les principaux changements apportés à la statistique des coûts de la main-d'œuvre dans le cadre de cette révision ont été les suivants:

- prise en compte des apprentis et accroissement du degré de détail dans la présentation de la structure (composantes) des coûts horaires de la main-d'œuvre, grâce en particulier à la révision de l'Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) de 2012 et à la prise en compte de nouvelles sources statistiques ;
- calcul des coûts horaires pour les différentes divisions de la Nomenclature générale des activités économiques (divisions économiques 8 à 96 de la NOGA08), ainsi que pour les sections (agrégats de divisions) de la NOGA08 ;
- pour les différentes sections de la NOGA08, ventilation des coûts horaires par classe de taille de l'entreprise (toutes les entreprises, entreprises de 10 salariés ou plus, 1-9 salariés, 10-49 salariés et 50 salariés ou plus).

### Sources

L'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) est la principale source de données pour la statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre. Les données salariales de l'ESS permettent de déterminer le niveau et la composition des salaires et traitements (D.11) et servent de base au calcul des cotisations sociales à la charge de l'employeur (D.12). Les autres statistiques contribuant à l'élaboration de la statistique des coûts de la main-d'œuvre sont:

- la Statistique du volume du travail (SVOLTA), qui fournit les informations sur les heures d'absence des salariés, nécessaires pour déterminer le niveau des *cotisations sociales imputées (D.122)* et de la *rémunération pour journées non ouvrées (D.1113)*,
- la Statistique des caisses de pension qui permet, combinée aux données récoltées dans le cadre de l'ESS, d'estimer les *cotisations conventionnelles, contractuelles et volontaires de sécurité sociale (D.1212)*,
- l'enquête Formation en entreprise (SBW) et l'étude basée sur une enquête représentative effectuée auprès des entreprises («Die duale Lehre : eine Erfolgsgeschichte – auch für die Betriebe. Ergebnisse der dritten Kosten-Nutzen-Erhebung der Lehrlingsausbildung aus Sicht der Betriebe», Miriam Strupler et Stefan C. Wolter, 2012), fournissant les informations relatives aux *frais de formation professionnelle (D.2)* et
- la Statistique monétaire des entreprises, grâce à laquelle on détermine les *autres dépenses de l'employeur (D.3)*.

### Comparaison internationale

La statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre est effectuée par les pays membres de l'UE avec une cadence quadriennale (2012, 2016, etc.). Afin d'élargir l'offre d'information concernant les coûts de la main-d'œuvre dans les pays de l'UE, Eurostat publie des données annuelles, extrapolées à partir des enquêtes quadriennales et de l'indice trimestriel des coûts de la main-d'œuvre. Les résultats des enquêtes et les données annuelles peuvent être consultés sur le site de Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat/web/labour-market/labour-costs>).

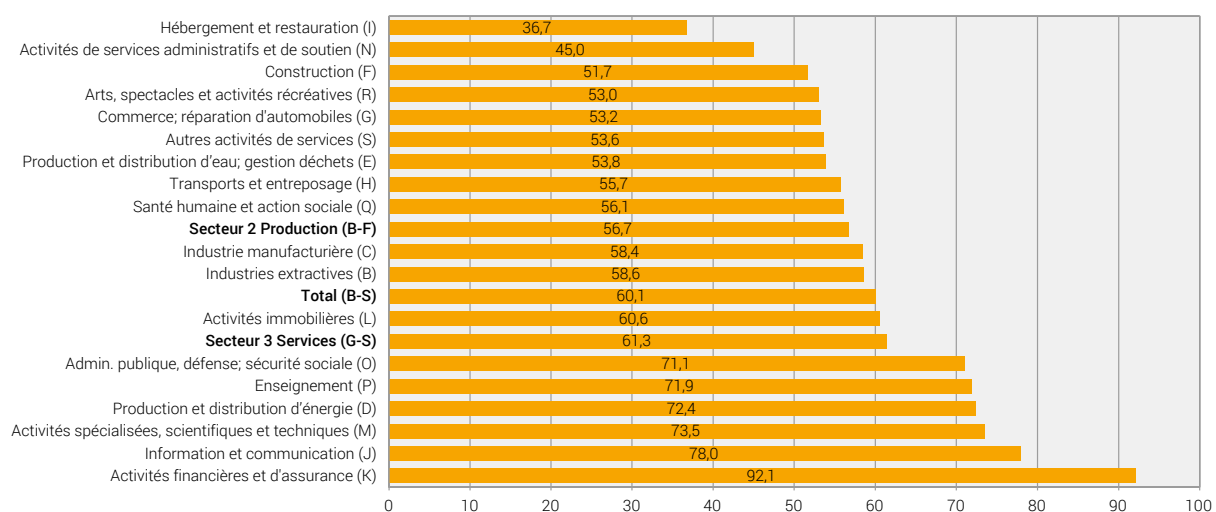
## T1 Structure des coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée selon les sections économiques Suisse (secteur privé et secteur public), y compris les apprentis, 2016

NOGA08	Divisions	Sections	Coûts de la main d'œuvre par heure travaillée (D.)	Sont composés de:					
				Salaires et traitements (D.11)		Cotisations sociales à la charge des employeurs (D.12)		Autres frais (frais de formation professionnelle et autres dépenses de l'employeur) (D.2 + D.3)	
				Francs	%	Francs	%	Francs	%
05-96	B - S	TOTAL	60,06	47,99	79,9	10,18	16,9	1,90	3,2
05-43	B - F	SECTEUR 2 PRODUCTION	56,67	45,57	80,4	9,56	16,9	1,53	2,7
05-09	B	Industries extractives	58,61	46,70	79,7	10,38	17,7	1,52	2,6
10-33	C	Industrie manufacturière	58,38	46,96	80,4	9,86	16,9	1,57	2,7
35	D	Production et distribution d'énergie	72,36	58,02	80,2	12,38	17,1	1,96	2,7
36-39	E	Production et distribution d'eau; gestion déchets	53,84	43,11	80,1	9,32	17,3	1,41	2,6
41-43	F	Construction	51,71	41,61	80,5	8,68	16,8	1,42	2,8
45-96	G - S	SECTEUR 3 SERVICES	61,34	48,90	79,7	10,41	17,0	2,03	3,3
45-47	G	Commerce; réparation d'automobiles	53,22	43,00	80,8	8,45	15,9	1,76	3,3
49-53	H	Transports et entreposage	55,73	44,23	79,4	9,64	17,3	1,85	3,3
55-66	I	Hébergement et restauration	36,68	30,19	82,3	5,32	14,5	1,17	3,2
58-63	J	Information et communication	77,95	62,30	79,9	13,11	16,8	2,54	3,3
64-66	K	Activités financières et d'assurance	92,09	72,98	79,2	16,08	17,5	3,04	3,3
68	L	Activités immobilières	60,58	48,96	80,8	9,77	16,1	1,85	3,1
69-75	M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	73,48	59,03	80,3	12,10	16,5	2,34	3,2
77-82	N	Activités de services administratifs et de soutien	44,99	36,44	81,0	7,04	15,6	1,51	3,4
84	O	Administration publique, défense; sécurité sociale	71,05	55,69	78,4	12,95	18,2	2,41	3,4
85	P	Enseignement	71,88	55,78	77,6	13,69	19,0	2,41	3,4
86-88	Q	Santé humaine et action sociale	56,08	44,46	79,3	9,71	17,3	1,91	3,4
90-93	R	Arts, spectacles et activités récréatives	53,01	42,78	80,7	8,53	16,1	1,70	3,2
94-96	S	Autres activités de services	53,56	42,75	79,8	9,10	17,0	1,71	3,2

Source: Office fédéral de la statistique, Statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre

## Coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée selon les sections économiques, en 2016

Suisse (secteur privé et secteur public), y compris les apprentis; en francs



Source: OFS - Statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre

© OFS 2018

## T2 Structure des coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée selon les divisions économiques (1/2) Suisse (secteur privé et secteur public), y compris les apprentis, 2016

			Coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée (D.)	Sont composés de:		
				Salaires et traitements (D.11)	Cotisations sociales à la charge des employeurs (D.12)	Autres frais (frais de formation professionnelle et autres dépenses de l'employeur) (D.2 + D.3)
			Francs	%		
NOGA08						
Divisions	Sections					
05-96	B - S	TOTAL	60,06	79,90	16,90	3,20
05-43	B - F	SECTEUR 2 PRODUCTION	56,67	80,40	16,90	2,70
05-09	B	Industries extractives	58,61	79,70	17,70	2,60
08		Autres industries extractives	54,91	79,70	17,70	2,60
09		Serv. de soutien aux industries extractives	*	*	*	*
10-33	C	Industrie manufacturière	58,38	80,40	16,90	2,70
10		Industries alimentaires	46,67	81,00	16,30	2,70
11		Fabrication de boissons	55,92	80,40	16,90	2,70
12		Fabrication de produits à base de tabac	[100.06]	[79.1]	[18.3]	[2.6]
13		Fabrication de textiles	47,35	80,60	16,80	2,70
14		Industrie de l'habillement	42,00	81,00	16,30	2,60
15		Industrie du cuir et de la chaussure	40,69	79,50	17,80	2,70
16		Fabr. d'articles en bois (sans meubles)	48,68	80,40	16,80	2,80
17		Industrie du papier et du carton	53,61	81,10	16,30	2,70
18		Imprimerie, reproduction d'enregistrements	51,88	80,40	16,90	2,70
19		Cokéfaction et raffinage	63,21	80,20	17,10	2,70
20		Industrie chimique	71,06	80,20	17,10	2,70
21		Industrie pharmaceutique	92,19	80,50	16,90	2,70
22		Fabr. produits en caoutchouc et plastique	51,74	80,50	16,80	2,70
23		Fabr. autres prod. minéraux non métalliques	54,95	80,20	17,20	2,60
24		Métallurgie	53,31	79,70	17,70	2,70
25		Fabrication de produits métalliques	51,65	80,40	16,90	2,70
26		Fabr. prod. informatiques, électro., optiques; horlogerie	62,14	80,50	16,80	2,70
27		Fabrication d'équipements électriques	60,39	80,20	17,10	2,70
28		Fabr. de machines et équipements n.c.a.	60,24	80,10	17,20	2,70
29		Industrie automobile	50,12	81,40	15,90	2,70
30		Fabr. d'autres matériels de transport	61,00	79,80	17,50	2,70
31		Fabrication de meubles	50,96	80,50	16,80	2,70
32		Autres industries manufacturières	55,97	80,70	16,70	2,70
33		Réparation, installation machines et équip.	54,69	81,00	16,30	2,70
35	D	Production et distribution d'énergie	72,36	80,20	17,10	2,70
36-39	E	Prod. et distr. d'eau; gestion déchets	53,84	80,10	17,30	2,60
36		Captage, traitement et distribution d'eau	60,35	79,30	18,10	2,70
37		Collecte et traitement des eaux usées	53,99	80,50	16,90	2,50
38		Collecte, traitement et élimination déchets	52,51	80,10	17,30	2,60
39		Dépollution, autres serv. gestion déchets	*	*	*	*
41-43	F	Construction	51,71	80,50	16,80	2,80
41		Construction de bâtiments	55,14	80,40	16,90	2,70
42		Génie civil	55,44	80,20	17,10	2,70
43		Travaux de construction spécialisés	49,97	80,50	16,70	2,80
45-96	G - S	SECTEUR 3 SERVICES	61,34	79,70	17,00	3,30
45-47	G	Commerce; réparation d'automobiles	53,22	80,80	15,90	3,30
45		Commerce et réparation d'automobiles	49,91	80,30	16,40	3,30
46		Commerce de gros	68,97	80,50	16,30	3,20
47		Commerce de détail	41,87	81,30	15,20	3,40
49-53	H	Transports et entreposage	55,73	79,40	17,30	3,30
49		Transports terrestres et par conduites	55,69	79,20	17,50	3,30
50		Transports par eau	51,45	81,30	15,50	3,20
51		Transports aériens	60,23	80,80	15,90	3,30
52		Entreposage et services auxiliaires des transports	59,25	80,00	16,70	3,30
53		Activités de poste et de courrier	50,51	78,30	18,20	3,50
55-66	I	Hébergement et restauration	36,68	82,30	14,50	3,20
55		Hébergement	37,50	82,20	14,50	3,40
56		Restauration	36,13	82,40	14,50	3,10
58-63	J	Information et communication	77,95	79,90	16,80	3,30
58		Édition	65,27	79,40	17,30	3,20
59		Production audiovisuelle	51,91	82,00	15,00	3,00
60		Programmation et diffusion	70,65	79,00	17,60	3,40
61		Télécommunications	78,16	78,30	18,30	3,40
62		Activités informatiques	77,49	80,60	16,20	3,20
63		Services d'information	[112.00]	[80.4]	[16.3]	[3.3]
64-66	K	Activités financières et d'assurance	92,09	79,20	17,50	3,30
64		Services financiers	96,38	79,20	17,50	3,40
65		Assurance	85,37	78,70	17,90	3,40
66		Activ. auxiliaires de serv. fin. et d'ass.	89,50	80,00	16,90	3,10

## T2 Structure des coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée selon les divisions économiques (2/2) Suisse (secteur privé et secteur public), y compris les apprentis, 2016

NOGA08	Divisions	Sections	Coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée (D.)	Sont composés de:		
				Salaires et traitements (D.11)	Cotisations sociales à la charge des employeurs (D.12)	Autres frais (frais de formation professionnelle et autres dépenses de l'employeur) (D.2 + D.3)
Francs				%		
68	L	Activités immobilières	60,58	80,80	16,10	3,10
69-75	M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	73,48	80,30	16,50	3,20
69		Activités juridiques et comptables	71,81	80,90	16,10	3,00
70		Activ. sièges sociaux; conseil de gestion	98,23	79,90	16,90	3,20
71		Architecture, ingénierie; analyses techn.	62,18	80,30	16,40	3,30
72		Recherche-développement scientifique	91,39	80,10	16,60	3,30
73		Publicité et études de marché	61,69	81,10	15,70	3,20
74		Autres activ. spécialisées, scient. et techn.	63,36	80,70	16,30	3,00
75		Activités vétérinaires	44,96	81,40	15,10	3,50
77-82	N	Activités de services administratifs et de soutien	44,99	81,00	15,60	3,40
77		Activités de location et location-bail	54,17	80,70	16,10	3,30
78		Activités liées à l'emploi	43,25	80,90	15,60	3,50
79		Activités des agences de voyage	50,24	81,00	15,70	3,30
80		Enquêtes et sécurité	44,15	82,00	14,70	3,30
81		Serv. bâtiments, aménagement paysager	43,54	80,90	15,80	3,30
82		Activ. administratives, soutien aux entrep.	54,51	81,20	15,70	3,20
84	O	Admin. publique, défense; sécurité sociale	71,05	78,40	18,20	3,40
85	P	Enseignement	71,88	77,60	19,00	3,40
86-88	Q	Santé humaine et action sociale	56,08	79,30	17,30	3,40
86		Activités pour la santé humaine	59,49	79,20	17,40	3,30
87		Hébergement médico-social et social	50,62	79,50	17,00	3,50
88		Action sociale sans hébergement	54,61	79,10	17,40	3,50
90-93	R	Arts, spectacles et activités récréatives	53,01	80,70	16,10	3,20
90		Activ. créatives, artistiques, de spectacle	53,63	80,10	16,70	3,20
91		Bibliothèques, archives et musées	56,19	79,20	17,40	3,30
92		Organisation jeux de hasard et d'argent	47,01	81,70	14,90	3,30
93		Activités sportives et récréatives	52,68	81,30	15,50	3,20
94-96	S	Autres activités de services	53,56	79,80	17,00	3,20
94		Activ. org. associatives et religieuses	63,56	79,50	17,30	3,20
95		Réparation de biens pers. et domestiques	47,75	81,00	16,10	2,90
96		Autres services personnels	34,60	80,70	16,00	3,20

Composantes des coûts de la main-d'œuvre: salaires et traitements (montants bruts), cotisations sociales à la charge des employeurs, frais de formation professionnelle et autres coûts de la main-d'œuvre

Les salaires et traitements (D.11) comprennent:

D.1111 Rémunération directe, primes et indemnités versées lors de chaque paie: salaire ordinaire et indemnités régulières; indemnités pour travail en équipe, le dimanche ou de nuit (et autres primes de pénibilité); rétribution des heures supplémentaires

D.1112 Rémunération directe, primes et indemnités non versées lors de chaque paie: 13e salaire (14e et suivants); prestations non périodiques (bonus, gratifications, ...) et indemnités des membres du conseil d'administration

D.1113 Rémunérations pour journées non ouvrées: rémunérations versées (part du salaire ordinaire et du 13e salaire) qui correspondent aux congés payés (vacances, jours fériés) et aux autres périodes d'absence payées (pour des raisons personnelles ou familiales, en raison du mauvais temps ou de grèves)

D.1114 Salaires et traitements en nature: prestations salariales accessoires (pension et logement, part privée à la voiture de service, autres prestations accessoires); droits de participation

D.112 Salaires et traitements des apprentis

Les cotisations sociales à la charge des employeurs (D.12) comprennent:

D.1211 Cotisations légales de sécurité sociale: cotisations AVS/AI/APG/AC (part de l'employeur) et AAP; cotisations versées par les employeurs aux caisses de compensation pour allocations familiales (CAF)

D.1212 Cotisations conventionnelles, contractuelles et volontaires de sécurité sociale: cotisations ordinaires à la prévoyance professionnelle (2e pilier); autres prestations à caractère de prévoyance (cotis. aux institutions de prévoyance payées par l'employeur alors qu'elles sont généralement dues par l'employé(e))

D.122 Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs: salaire garanti en cas de maladie; prestations en capital à caractère de prévoyance versées par l'employeur directement à l'employé(e)

D.123 Cotisations sociales relatives aux apprentis à la charge des employeurs

Les autres frais (D.2 et D.3) comprennent:

D.2 Frais de formation professionnelle: dépenses pour la formation professionnelle des salariés et des apprentis (dépenses pour les installations, honoraires des formateurs externes à l'entreprise, etc.)

D.3 Autres dépenses de l'employeur: elles comprennent, en particulier, les frais de recrutement et pour les vêtements de travail

Explication des signes: « \* » pas assez de données; « [ ] » valeur incertaine sur le plan statistique

Pour des raisons d'arrondis, les totaux peuvent différer de la somme des chiffres indiqués

Source: Office fédéral de la statistique, Statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre

### T3 Structure des coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée, selon les sections économiques et la taille de l'entreprise

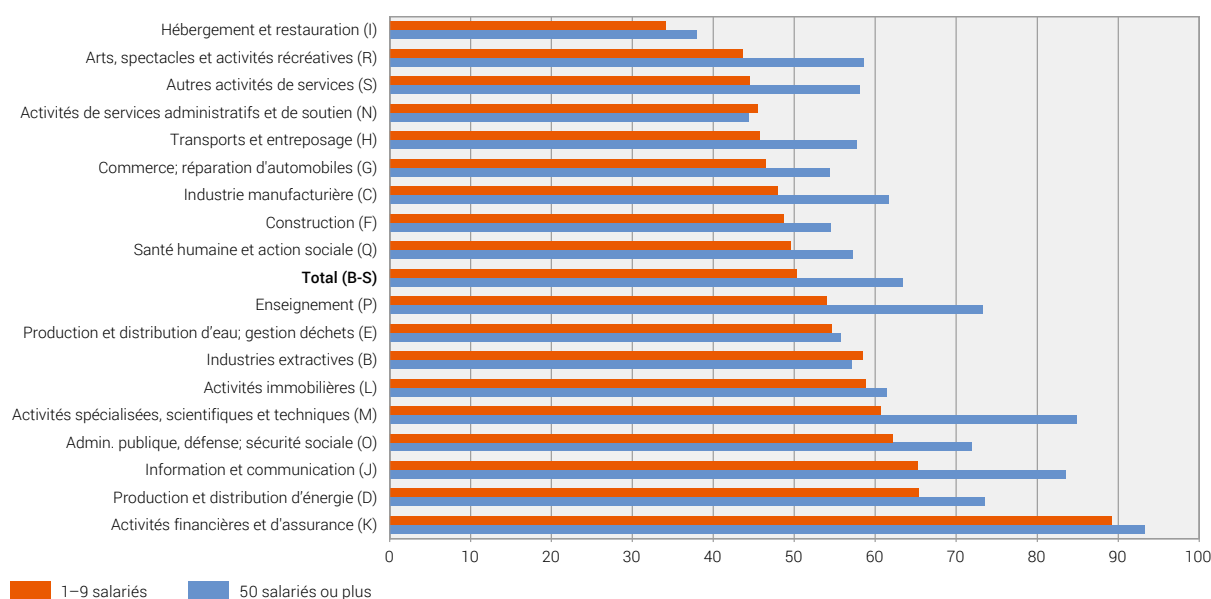
Suisse (secteur privé et secteur public), y compris les apprentis, 2016

			1-9 salariés				50 salariés ou plus			
			Sont composés de:				Sont composés de:			
NOGA08	Divisions	Sections	Coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée (D.)	Salaires et traitements (D.11)	Cotisations sociales à la charge des employeurs (D.12)	Autres frais (D.2 + D.3)	Coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée (D.)	Salaires et traitements (D.11)	Cotisations sociales à la charge des employeurs (D.12)	Autres frais (D.2 + D.3)
			Francs	%			Francs	%		
05-96	B - S	TOTAL	50,37	81,5	16,2	2,3	63,37	79,5	17,2	3,2
05-43	B - F	SECTEUR 2 PRODUCTION	48,68	80,8	16,8	2,4	60,65	80,3	17,0	2,7
05-09	B	Industries extractives	58,44	80,4	17,3	2,3	57,11	79,5	17,8	2,7
10-33	C	Industrie manufacturière	48,04	80,9	16,6	2,5	61,67	80,4	16,9	2,7
35	D	Production et distribution d'énergie	65,33	80,5	17,2	2,3	73,53	80,2	17,1	2,7
36-39	E	Prod. et distr. d'eau; gestion déchets	54,61	80,4	17,3	2,3	55,77	79,8	17,5	2,7
41-43	F	Construction	48,76	80,7	16,9	2,4	54,57	80,3	16,9	2,8
45-96	G - S	SECTEUR 3 SERVICES	50,98	81,8	16,0	2,2	64,28	79,3	17,3	3,4
45-47	G	Commerce; réparation d'automobiles	46,50	81,7	16,0	2,3	54,36	80,8	15,8	3,5
49-53	H	Transports et entreposage	45,74	81,6	16,3	2,1	57,75	79,1	17,5	3,4
55-56	I	Hébergement et restauration	34,14	83,1	14,8	2,2	37,96	82,2	14,4	3,5
58-63	J	Information et communication	65,27	81,5	16,4	2,1	83,56	79,4	17,2	3,4
64-66	K	Activités financières et d'assurance	89,22	80,8	17,0	2,1	93,33	79,1	17,6	3,4
68	L	Activités immobilières	58,82	81,7	16,2	2,1	61,41	80,3	16,3	3,4
69-75	M	Activ. spécialisées, scientifiques et techniques	60,69	81,7	16,1	2,2	84,88	79,8	16,9	3,4
77-82	N	Activ. de services administratifs et de soutien	45,45	82,2	15,6	2,3	44,38	80,9	15,7	3,4
84	O	Admin. publique, défense; sécurité sociale	62,20	78,7	19,2	2,1	71,94	78,4	18,2	3,4
85	P	Enseignement	53,95	82,1	15,8	2,1	73,27	77,4	19,2	3,4
86-88	Q	Santé humaine et action sociale	49,54	82,0	15,6	2,4	57,22	79,0	17,5	3,5
90-93	R	Arts, spectacles et activités récréatives	43,64	82,3	15,5	2,2	58,57	80,2	16,5	3,4
94-96	S	Autres activités de services	44,57	81,4	16,3	2,3	58,04	79,1	17,5	3,5

Source: Office fédéral de la statistique, Statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre

### Coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée selon les sections économiques et la taille de l'entreprise, en 2016

Suisse (secteur privé et secteur public), y compris les apprentis; en francs



Source: OFS – Statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre

© OFS 2018